

Pour la création d'un comité

CONTRE LE CHÔMAGE JEUNE !

Nous sommes un groupe formé de jeunes chômeurs, d'apprentis, de jeunes travailleurs et d'étudiants de l'école normale. Dans ce groupe nous avons discuté pour échanger nos informations et pour commencer à analyser les problèmes qui se posent tant aux écoliers qui terminent leur scolarité qu'aux apprentis qui vont recevoir leur certificat de capacité et aux futurs enseignants.

Dans les articles qui suivent nous avons essayé de montrer autour de quelles revendications nous pouvons commencer à nous organiser pour faire face à ces divers situations.

Notre but est de mettre sur pied un comité contre le chômage jeune pour cela nous appelons tous les jeunes, apprentis, étudiants, jeunes travailleurs au chômage ou non à une première assemblée

Mardi 23 mars à 18 h 30 au restaurant St-Gervais

Rue Basse

*où nous parlerons du chômage jeune en Suisse et de quelques exemples de mobilisation, un apprenti de l'école de commerce de Zurich parlera des expériences du comité unitaire/KV

*de la situation à Bienne, des actions à envisager et des moyens qu'il faut se donner tel que: questionnaire, pétition, journée d'action au centre autonome avec le soutien des organisations syndicales et politiques du mouvement ouvrier, etc...

Dans ce bulletin :

- Après l'école, quelle formation ?
- Un certificat de capacité pour chômer ?
- Les jeunes enseignants et le problème de l'emploi



Les autorités face au chômage jeune

QUE FAIRE LA CONTRE?

Il est possible de faire face au chômage enseignants rapidement et efficacement. Le lancement en septembre par les groupes enseignants VPOD Berne et Bienne d'une initiative sur la diminution des effectifs des classes est une première réponse.*la GE et la GKEW

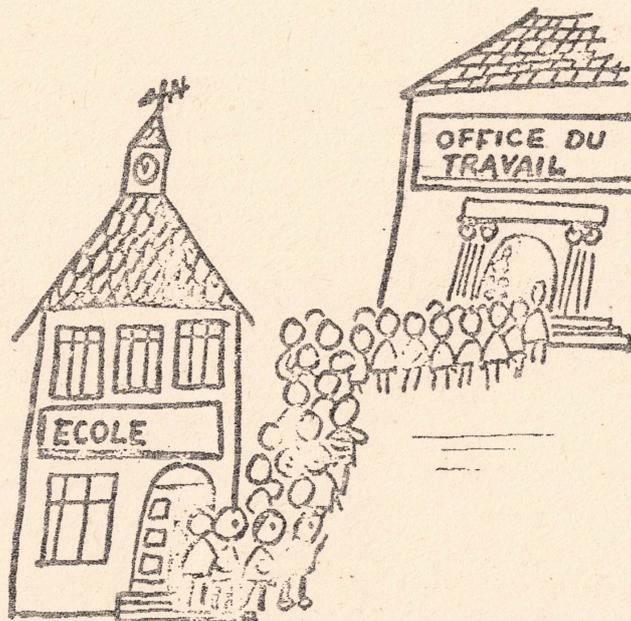
De leur côté les normaliens ont eux-mêmes entrepris une action. A Berne un comité d'élèves a lancé une pétition contre le chômage enseignants qui circule ces jours. Elle met en avant des revendications immédiates qui permettront à chaque normalien sortant d'avoir un poste:

- création de demi-poste, c'est à dire 2 enseignants par poste avec 65% du salaire
- pas d'heures supplémentaires
- création d'un recyclage pour les enseignants du primaire et du secondaire
- possibilité et choix de prendre sa retraite dès 60 ans.

Signez cette pétition! Elle sera remise au Conseil d'Etat bernois samedi 20 mars. C'est très important qu'il y ait des signatures des écoles normales de l'ensemble du canton.

D'autre part nous devons discuter ce que nous ferons l'année prochaine contre le chômage enseignants. Il aura vraisemblablement encore une autre ampleur que cette année. Nous pouvons en discuter dans le comité, débattre des actions que nous pouvons mener et de quelle manière nous pouvons rendre attentifs les autres volées à ce problème.

PARTICIPEZ ACTIVEMENT AU COMITE!



LES JEUNES ENSEIGNANTS ET LE PROBLEME DE L'EMPLOI

De nombreux normaliens et normaliennes qui termineront ce printemps ne trouveront pas de poste. Quelques chiffres montrent l'ampleur du chômage enseignants:

canton de Bâle	100-150	des normaliens sortants n'aurent pas d'emploi
canton de Soleure	plus de 100	"
canton de Berne	au minimum 200	"
canton du Tessin	environ 180	"

Au Tessin on prévoit que dans les trois prochaines années, ce chiffre va passer de 300 à 600. Tous les chiffres de cette liste que nous pourrions encore allonger sont issus des autorités qui n'ont certainement aucun intérêt à exagérer.

Les raisons de cette soit-disante pléthore d'enseignants ne sont pas exactement les mêmes que pour le reste du chômage jeune. Deux choses sont à l'origine de cette situation:

1. Il y a peu régnait un manque aigu d'enseignants. On chercha à y répondre par diverses mesures. En plus de la propagande massive dans les écoles secondaires pour l'entrée à l'école normale, on proposa des cours rapides pour les bacheliers qui ai si recevaient une formation insuffisante. Cela révèle une des plus grandes maladies de notre société: le manque total de planification dans l'intérêt de la population. Même des fléchissements démographiques aussi nets que celui provoqué par la pilule en 64, n'a pas amené les autorités à prendre des mesures adéquates. Ceux qui supportent les conséquences de ce manque de planification ne sont jamais ceux qui dans "l'économie de libre marché" disposent de l'ensemble des enseignants.

2. Même si aujourd'hui il y a plus d'enseignants et moins d'enfants (recul des naissances, départ des enfants d'immigrés) on ne peut dire qu'il y a trop d'enseignants. Mais c'est justement dans une période où les patrons ont des difficultés que la politique financière de l'état révèle ce que sont réellement ces autorités et quels intérêts elles défendent. On "économise" avant tout dans les secteurs improductifs: santé, AVS, éducation, etc. On parle de caisse vide et on achète des avions militaires pour 1,1 milliard!

Bien qu'il soit évident que pour réduire les inégalités et pour des raisons pédagogiques les grandes classes sont mauvaises, l'évolution se fait plutôt en sens contraire. On ferme aujourd'hui des classes au lieu d'en ouvrir de nouvelles bien que de nombreuses classes comptent plus de 30 élèves. Le manque d'enseignants peut difficilement être invoqué!

Les commissions d'écoles peuvent se réjouir: pour elles il y a évidemment un grand avantage: elles peuvent de nouveau choisir les meilleures; ce qui signifie que des enseignants qui cherchent à faire un enseignement démocratique ne seront plus nommés. Des détails comme les cheveux longs ou un "comportement immoral", par exemple de vivre ensemble sans être mariés, jouent à nouveau un rôle important lors d'une postulation.

Une fois que les patrons ont admis cette réalité et qu'ils ne peuvent plus la minimiser, ils cherchent à nous proposer des solutions "bidons": par exemple le "job 76" à Berne où des jeunes font du bricolage pour recevoir une aumône. De telles "solutions" sont également dans l'air à Bienne.

Les patrons veulent avant tout nous faire vivre d'espairs lointains. Ils par lent de reprise et ils croient en découvrir partout les signes avant-coureurs. Cependant, le chômage ne fait qu'augmenter dans la plupart des pays, des travailleurs perdent leurs moyens d'existence et apportent ainsi les "sacrifices" que les patrons exigent de tous "pour que nous puissions ensemble surmonter la crise". Ce qui veut dire: pour que les patrons puissent continuer à accumuler leurs profits comme par exemple les trois grandes banques suisses qui pendant l'année de crise 1975 affichent un bénéfice net de 582 millions. Avec cette somme on pourrait payer 2000fr par mois 24 250 travailleurs pendant une année!

Ce n'est donc pas pavant de faire confiance aux arguments du patronat et de l'état.

Nous ne pouvons faire confiance qu'à nous-mêmes, en nous mobilisant pour défendre nos droits, comme par exemple les apprentis tessinois au printemps passé qui obligèrent le patronat par une grève à maintenir leur emploi pendant 6 mois. Les apprentis tessinois nous ont montré par leur lutte (nous en reparlerons dans la prochaine séance du comité d'autant plus qu'ils sont de nouveau en grève) que nous devons nous organiser pour défendre nos intérêts.

Nous pensons qu'il faut avancer les revendications suivantes:

- droit à un emploi après l'apprentissage dans la boîte où nous l'avons fait ou dans une autre boîte, mais un emploi qui soit en rapport avec notre formation et avec le salaire moyen de la branche.
- semaine de 40H pour tous sans diminution de salaire, ce qui permettra de créer des milliers de nouveaux emplois.

Nous appelons tous les apprentis à discuter de ces propositions dans leur classe, dans des assemblées à l'école ou avec d'autres apprentis dans les boîtes.

L'OISIVETE EST
LA MERE
DES VICES...



Pour ne pas être confronté à ces problèmes un par un et y chercher des solutions individuelles forcément boiteuses, nous devons nous réunir pour tenter de nous organiser. Pour défendre nos droits:

nous devons exiger par exemple:

- le droit pour tous les jeunes à une véritable formation (y compris les filles qui bien souvent y renoncent)
- pour que nous ne fassions pas un apprentissage qui conduit au chômage, nous devons lutter pour obtenir dans tous les contrats une clause qui nous garantisse un emploi au salaire moyen de la branche après l'apprentissage.

REJOIGNEZ LE COMITE SUR LE CHOMAGE JEUNE !

UN CERTIFICAT DE CAPACITE POUR CHOMER ?

Depuis peu une question importante se pose à nous apprentis: qu'allons-nous devenir une fois l'apprentissage terminé et le certificat de capacité en poche? La plupart des apprentis de dernière année connaissent déjà "la réponse" à cette question:

- beaucoup d'entre nous ne trouverons pas de place de travail après leur apprentissage ou alors avec un salaire dérisoire
- certains devront abandonner leur métier pour éventuellement accepter un travail d'auxiliaire peu sûr et mal payé (pourquoi alors avoir fait un apprentissage?)
- les "chanceux" trouveront une place dans leur métier et pourront peut-être la garder (à moins que le patron ait recours à de la main d'œuvre meilleure marché)

Une partie non négligeable du patronat (Verort)dit aujourd'hui de ceux qui s'inquiètent de cette situation qu'ils peignent le diable sur la muraille. "Pour des jeunes gens zélés, il y a encore des places!"(seuls les zélés ont-ils le droit au travail?). Ainsi ils cherchent à dissimuler l'importance du chômage jeune bien que les faits parlent d'eux-mêmes:

- à l'Ecole commerciale de Bienne sur 100 candidats aux examens de fin d'apprentissage qui ont répondu à une enquête, 59 avaient trouvé un emploi.
- des difficultés analogues attendent ceux qui terminent à l'école professionnelle vu le taux de chômage élevé à Bienne.
- 30 à 40% des jeunes qui se trouvent à l'école de recrue sont chômeurs
- 43% de l'ensemble des chômeurs sont des jeunes.

APRES L'ECOLE, QUELLE FORMATION ?

8463 nouveaux contrats: un nouveau record pour qui?

=====

Sous le titre: "un intérêt croissant pour l'apprentissage professionnel malgré la récession", le Journal du Jura du 12 mars annonce que 8463 nouveaux contrats d'apprentissage ont été conclus pour ce printemps soit 3% de plus que l'année passée, ce qui constituerait un record. C'en est certainement un au point de vue de l'utilisation accrue d'apprentis comme main d'oeuvre presque gratuite. Par contre ce soit-disant record correspond sans doute à une détérioration massive de la qualité de la formation professionnelle.

En effet il suffit de voir pour le constater les chiffres qui sont avancés dans le même article au sujet des mutations qui se sont produites dans les entrées dans les divers groupes de professions: la volée des apprentis inscrits dans la maçonnerie a diminué de 36% par rapport à l'année précédente, celle des dessinateurs en génie-civil de 39% et celle des dessinateurs-architectes de 51%, dans les arts graphiques il y a une baisse de 25% en 75. Et qui profite de cette situation? le secteur alimentaire et celui des services, les métiers de boulanger-pâtis-sier, cuisinier, caviste, employé de service, coiffeur et vendeur. Les entrées en apprentissage y ont été supérieures d'un tiers à celles de 1974 (Journal du Jura, 12.3.76).

Comment expliquer cette augmentation subite sinon que les patrons des petites et moyennes entreprises pour tenir le coup face à la concurrence remplacent des travailleurs par des apprentis. Ainsi le chômage des jeunes n'est que repoussé à plus tard, lorsqu'ils auront terminé leur apprentissage, ils risquent fort de se retrouver sur le pavé.

Malgré le fait que le nombre total des contrats d'apprentissage n'a pas diminué, les jeunes qui arrivent au terme de leur scolarité obligatoire vont être confrontés aux problèmes suivants:

- l'accentuation de la sélection: les boîtes téléphonent à l'école pour se renseigner sur les élèves et choisir ceux qui leur conviennent.
- à l'école, le chantage à la place d'apprentissage sert à renforcer la discipline.
- des boîtes engagent des jeunes à titre d'essai et ne gardent que les "meilleures".
- selon M. Stauffer de l'office professionnelle, les jeunes romands des écoles secondaires qui n'auront pas trouvé de place d'ici le 31 mars, n'ont aucune chance de trouver une place d'apprentissage (FAN, 13.3.76)
- l'année scolaire transitoire et pratique qu'organisent les autorités biennoises n'est qu'un emplâtre sur une jambe de bois, elle ne fait que repousser le problème et en plus il faudra payer.
- les filles qui terminent leur scolarité auront plus de difficultés que jamais à trouver une place d'apprentissage. Il leur sera recommandé de parfaire leur formation féminine et de devenir de bonnes épouses au foyer.

